

Taux marginaux décomposés fédéral et provincial pour **2022** à l'égard de différents types de revenus

Revenus d'emploi, revenus d'intérêts, revenus d'entreprise et autres revenus			
Tranche de revenu imposable	Taux marginal au fédéral	Taux marginal au Québec	Taux marginal combiné
jusqu'à 46 295 \$	12,525 %	15,000 %	27,525 %
plus de 46 295 \$ jusqu'à 50 197 \$	12,525 %	20,000 %	32,525 %
plus de 50 197 \$ jusqu'à 92 580 \$	17,118 %	20,000 %	37,118 %
plus de 92 580 \$ jusqu'à 100 392 \$	17,118 %	24,000 %	41,118 %
plus de 100 392 \$ jusqu'à 112 655 \$	21,710 %	24,000 %	45,710 %
plus de 112 655 \$ jusqu'à 155 625 \$	21,710 %	25,750 %	47,460 %
plus de 155 625 \$ jusqu'à 221 708 \$	24,533 %*	25,750 %	50,283%*
plus de 221 708 \$	27,555 %	25,750 %	53,305 %

Gains en capital			
Tranche de revenu imposable	Taux marginal au fédéral	Taux marginal au Québec	Taux marginal combiné
jusqu'à 46 295 \$	6,263 %	7,500 %	13,763 %
plus de 46 295 \$ jusqu'à 50 197 \$	6,263 %	10,000 %	16,263 %
plus de 50 197 \$ jusqu'à 92 580 \$	8,559 %	10,000 %	18,559 %
plus de 92 580 \$ jusqu'à 100 392 \$	8,559 %	12,000 %	20,559 %
plus de 100 392 \$ jusqu'à 112 655 \$	10,855 %	12,000 %	22,855 %
plus de 112 655 \$ jusqu'à 155 625 \$	10,855 %	12,875 %	23,730 %
plus de 155 625 \$ jusqu'à 221 708 \$	12,267 %*	12,875 %	25,142%*
plus de 221 708 \$	13,778 %	12,875 %	26,653 %

« Dividendes ordinaires »			
Tranche de revenu imposable	Taux marginal au fédéral	Taux marginal au Québec	Taux marginal combiné
jusqu'à 46 295 \$	5,733 %	13,317 %	19,050 %
plus de 46 295 \$ jusqu'à 50 197 \$	5,733 %	19,067 %	24,800 %
plus de 50 197 \$ jusqu'à 92 580 \$	11,014 %	19,067 %	30,081 %
plus de 92 580 \$ jusqu'à 100 392 \$	11,014 %	23,667 %	34,681 %
plus de 100 392 \$ jusqu'à 112 655 \$	16,295 %	23,667 %	39,962 %
plus de 112 655 \$ jusqu'à 155 625 \$	16,295 %	25,680 %	41,975 %
plus de 155 625 \$ jusqu'à 221 708 \$	19,542 %*	25,680 %	45,222 %*
plus de 221 708 \$	23,017 %	25,680 %	48,697 %

« Dividendes déterminés »			
Tranche de revenu imposable	Taux marginal au fédéral	Taux marginal au Québec	Taux marginal combiné
jusqu'à 46 295 \$	Note 1	4,554 %	4,554 %
plus de 46 295 \$ jusqu'à 50 197 \$	Note 1	11,454 %	11,454 %
plus de 50 197 \$ jusqu'à 92 580 \$	6,315 %	11,454 %	17,769 %
plus de 92 580 \$ jusqu'à 100 392 \$	6,315 %	16,974 %	23,289 %
plus de 100 392 \$ jusqu'à 112 655 \$	12,652 %	16,974 %	29,626 %
plus de 112 655 \$ jusqu'à 155 625 \$	12,652 %	19,389 %	32,041 %
plus de 155 625 \$ jusqu'à 221 708 \$	16,549 %*	19,389 %	35,938 %*
plus de 221 708 \$	20,719 %	19,389 %	40,108 %

Note 1 : Au fédéral, le crédit pour dividendes est un petit peu plus élevé que l'impôt fédéral à payer sur un « dividende déterminé » lorsque le revenu imposable fédéral est de 50 197 \$ ou moins.

Note 2 : Attention, les taux marginaux « réels » peuvent cependant être plus élevés si une hausse du revenu fiscal a pour effet de faire diminuer des prestations sociofiscales versées par les gouvernements ou de faire réduire certains crédits d'impôt qui diminuent lorsque le revenu fiscal augmente.

Note 3 : Annoncée en décembre 2019, la hausse progressive sur 4 ans du crédit personnel de base au fédéral pour les particuliers sera réduite progressivement en 2022 pour ceux dont le revenu net excède 155 625 \$ et sera nulle pour ceux dont le revenu net excède 221 708 \$. Cette réduction signifie un coût maximum de 210 \$ en 2022 pour un résident du Québec (après l'abattement de 16,5 %). Cet impact fiscal (dans le taux marginal, voir les astérisques\*) a été reflété dans le présent tableau. Cela suppose toutefois que le revenu net et le revenu imposable du particulier sont identiques, ce qui peut ne pas être le cas.

Informations valides en date du 10 janvier 2022